



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la recherche

Question écrite n° 60427

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant appris par la presse (l'Argus de l'assurance - n° 6729 du 16 mars 2001) qu'il envisageait la création d'un « Institut de la longévité », demande à M. le ministre de la recherche de lui préciser les perspectives d'action de ce nouvel organisme qui viendra s'ajouter à ceux existant déjà, notamment au ministère de l'emploi et de la solidarité où l'on peut espérer que l'ensemble des facteurs génétiques influençant la longévité sont déjà largement connus et étudiés.

Texte de la réponse

Le groupement d'intérêt scientifique « Longévité » a pour mission d'impulser, de développer et coordonner les recherches sur le vieillissement et les maladies associées à l'âge en France. Une mission de préfiguration de ce GIS a été confiée au professeur Philippe Amouyel. Les partenaires institutionnels qui siégeront au comité de pilotage ont été définis, ainsi que la liste des personnalités qualifiées pour siéger au conseil scientifique. La convention constitutive sera signée le 26 mars 2002. Le GIS fonctionnera sous la forme d'un « institut sans murs », fédérant en réseau les efforts des organismes de recherche existants. Diverses institutions ont également été sollicitées, ainsi que des associations de familles. Les axes prioritaires sont transversaux et relèvent aussi bien de la biologie, de la technologie que des sciences humaines et sociales. Ils ont été établis en concertation avec le professeur Etienne-Emile Baulieu, à travers la consultation de spécialistes du vieillissement : étude de cohortes s'appuyant sur l'étude des Trois Cités, constitution d'élevages d'animaux représentant des modèles d'études du vieillissement, étude des handicaps sensoriels liés à l'âge, tels que la dégénérescence maculaire, la presbycusie), l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'aide à la prise en charge de ces handicaps et à la surveillance des personnes âgées à domicile. La mission du GIS « Longévité » est distincte, mais complémentaire, de celle du GIP « Vieillissement » mis en place par le secrétariat aux personnes âgées, dont le but est de confronter les pratiques de prise en charge et les formes de discussion.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60427

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2546

Réponse publiée le : 15 avril 2002, page 2041